



Conseil de sécurité
**Arria-formula Meeting: Safeguarding Lives, Sustaining Peace: Enhancing Mine Action
for Stabilization, Protection, Recovery, and Inclusion**

New York, le 12 décembre 2024
Déclaration prononcée par la Suisse

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier pour l'organisation de cette séance sur un thème urgent pour la protection des civils et une paix durable. Je remercie le Secrétaire général adjoint Monsieur Jean-Pierre Lacroix et son Excellence Keo Chhea pour leurs interventions.

Je commencerai par une citation de M. Giles Duley, premier défenseur mondial des Nations unies pour les personnes handicapées dans les situations de conflit et de consolidation de la paix, lorsqu'il a rencontré un garçon dans un hôpital en Afghanistan : « Ses blessures étaient si semblables aux miennes (je suis un triple amputé), et je me souviens avoir pensé à la douleur physique et émotionnelle que je ressens encore, et je me suis demandé pourquoi un jeune garçon devrait vivre ce que je vis chaque jour simplement parce qu'il se rendait à l'école à pied ».

Il y a deux semaines, les Etats parties à la Convention sur l'interdiction des mines anti-personnel se sont réunis à Siem Reap, Cambodge, pour leur Cinquième Conférence chargée de l'examen de la Convention. Nous pouvons constater que depuis son entrée en vigueur, beaucoup de progrès ont pu être réalisés, grâce aux efforts des pays affectés par les mines et les restes explosifs de guerre, mais aussi grâce au soutien de pays partenaires, des organisations de la société civile et de l'ONU, notamment de l'UNMAS. Rien qu'en 2023, 280 km² ont pu être dépollués et plus de 400 km² ont été remis à disposition de la population, selon le *Landmine Monitor* de l'ICBL-CMC.

Toutefois, des milliers de kilomètres carrés restent pollués depuis des décennies. Pire encore : de vastes zones deviennent nouvellement contaminées dans les guerres que nous avons pu suivre durant ces deux dernières années au Conseil, notamment par des engins explosifs improvisés. Le déminage humanitaire reste un processus de longue haleine. Les conséquences humanitaires sont graves : Chaque année, des milliers de civils, dont de nombreux enfants, sont victimes de ce fléau. Des champs ne peuvent plus être cultivés, des habitations ne peuvent pas être reconstruites, des enfants ne peuvent plus aller à l'école ni jouer en sécurité. Les conséquences ne se limitent pas aux zones directement affectées ; les champs pollués en Ukraine, par exemple, peuvent influencer le prix du pain sur un autre continent.

Le lien entre le déminage humanitaire, la paix et le développement durables est évident. Ce lien a d'ailleurs été reconnu par ce Conseil dans sa Résolution 2365 (2017), qui souligne le rôle essentiel du déminage dans la stabilisation et la protection des civils. C'est également la raison pour laquelle la lutte antimines fait partie intégrante de la stratégie suisse de désarmement et nous avons adopté un plan d'action dédié pour les années 2023-2026. Ce plan prévoit trois champs d'action :

Premièrement, il s'agit de promouvoir le cadre normatif, de veiller à ce que les parties aux conflits armés respectent leurs obligations respectives. La Suisse a toujours plaidé en faveur de l'universalisation et de la mise en œuvre des Conventions d'Ottawa et d'Oslo, et je réitère cet appel. Le respect des obligations du deuxième protocole modifié et du protocole V de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) ainsi que des règles et principes fondamentaux du droit international humanitaire a déjà un effet considérable. C'est précisément dans des situations de conflit armé que ces conventions sont véritablement mises à l'épreuve et qu'il est nécessaire de s'y tenir.

Deuxièmement, il faut s'engager directement dans les pays et territoires affectés. La Suisse déploie du personnel militaire spécialisé dans les opérations de maintien de la paix, et appuie des projets dans les pays concernés : par exemple en Ukraine, en Colombie, en RDC, en Syrie et au Cambodge. Cela comprend la dépollution, l'éducation aux risques et l'assistance aux victimes. Il faut adapter les interventions au contexte par une forte appropriation locale et prendre en compte notamment les aspects liés au genre, y compris en travaillant dans des équipes équilibrées entre femmes et hommes. En matière d'éducation aux risques, le point le plus important est un focus sur les enfants : un manque de sensibilisation et leurs corps plus légers les rendent de loin plus vulnérables aux blessures graves et mortelles.

Troisièmement, l'innovation ouvre de nouvelles voies. Le Centre international de déminage humanitaire à Genève, œuvre à plusieurs niveaux pour rendre la lutte antimines plus sûre, plus efficace, plus précise et plus performante. Le Centre contribue au développement continu et à la mise en œuvre des standards internationaux de l'action contre les mines. Par l'organisation d'ateliers, de conférences et la réalisation d'études, il promeut des technologies innovantes, comme des détecteurs plus performants ou des drones pour accélérer les enquêtes non-techniques.

Monsieur le Président,

Rien que cet après-midi, alors que nous lisons nos déclarations, sept personnes ont été tuées ou blessées par des mines terrestres et des restes explosifs de guerre, selon les statistiques. Six d'entre elles sont des civils. La Suisse a été active dans l'action contre les mines depuis plus de 30 ans et nous entendons poursuivre cet engagement face aux multiples guerres en cours. Notre expérience au Conseil, en accord avec nos priorités et notre engagement pour la protection des civils et une paix durable, nous a démontré le besoin d'insister sur l'application du droit international humanitaire. Même à ce jour, lorsque certaines zones, telles que Gaza, restent inaccessibles, il est crucial d'entreprendre des travaux anticipatoires afin d'être en mesure d'intervenir dès que les conditions le permettront. La sécurisation des voies d'accès doit figurer parmi les premières mesures à mettre en œuvre pour garantir toute initiative de déminage humanitaire ou de stabilisation, essentielle à l'établissement d'une paix durable.

Je vous remercie.

Mr. President

I would like to thank you for organizing this meeting on an urgent issue for the protection of civilians and a sustainable peace. I would also like to thank Under-Secretary-General Jean-Pierre Lacroix and His Excellency Keo Chhea for their contributions.

I'll start with a quote from Mr. Giles Duley, the UN's first Global Advocate for persons with disabilities in conflict and peacebuilding situations, when he met a boy in a hospital in Afghanistan: "His injuries were so similar to mine (I am a triple amputee), and I remember thinking of the pain I'm still in both physically and emotionally, and I asked myself why should a young boy have to go through what I do each day simply because he was walking to school."

Two weeks ago, the States Parties to the Anti-Personnel Mine Ban Convention met in Siem Reap, Cambodia, for their Fifth Review Conference. Much progress has been made since the Convention entered into force, thanks to the efforts of countries affected by mines and explosive remnants of war, as well as the support of partner countries, civil society organizations and the UN, notably UNMAS. In 2023 alone, 280 km² have been cleared and more than 400 km² have been made available to the population, according to the ICBL-CMC *Landmine Monitor*.

Yet thousands of square kilometers remain contaminated for decades. Worse still, in the wars that we have been able to follow at the Council over the past two years, vast areas are being newly contaminated, notably by improvised explosive devices. Humanitarian demining remains a lengthy process. The humanitarian consequences are serious: every year, thousands of civilians, many of them children, fall victim to this scourge. Fields cannot be cultivated, homes cannot be rebuilt, children cannot go to school or play in safety. The consequences are not limited to the areas directly affected; contaminated fields in Ukraine, for example, can affect the price of bread on another continent.

The link between humanitarian demining and sustainable peace and development is clear. Indeed, this link was recognized by this Council in its resolution 2365 (2017), which emphasizes the essential role of mine action in stabilizing and protecting civilians. This is also why mine action is an integral part of the Swiss strategy on disarmament, and why we have adopted a dedicated action plan for the years 2023-2026. This plan foresees three areas of action:

First, to promote the normative framework to ensure that parties to armed conflicts comply with their respective obligations. Switzerland has always advocated the universalization and implementation of the Ottawa and Oslo Conventions, and I reiterate this call. Compliance with the obligations of the Second Amended Protocol and Protocol V of the Convention on Certain Conventional Weapons (CCW), as well as with the fundamental rules and principles of international humanitarian law, has already had a significant impact. It is in situations of armed conflict that these Conventions are truly put to the test and must be respected.

Second, it is necessary to be directly involved in the countries and regions affected. Switzerland deploys specialized military personnel in peacekeeping operations, and supports projects in the countries concerned: for example, in Ukraine, Colombia, DRC, Syria and Cambodia. This includes demining, risk education and victim assistance. We need to adapt our interventions to the local context, and take gender issues into account, including by working in gender-balanced teams. When it comes to risk education, the most important point is a focus on children: a lack of awareness and their lighter bodies make them far more vulnerable to serious and fatal injuries.

Third, innovation is opening new avenues. The Geneva International Centre for Humanitarian Demining works on many levels to make mine action safer, more effective, more precise and more efficient. The Centre contributes to the ongoing development and implementation of international mine action standards. Through workshops, conferences and studies, it promotes innovative technologies, such as more effective detectors or drones to speed up non-technical surveys.

Mr. President,

This afternoon alone, as we read our statements, seven people have been killed or injured by landmines and explosive remnants of war, according to statistics. Six of them are civilians. Switzerland has been active in mine action for more than 30 years, and we intend to continue this commitment in the face of the many wars currently being waged. Our experience in the Council, in line with our priorities and our commitment to the protection of civilians and to sustainable peace, has shown us the need to insist on the application of international humanitarian law. Even today, when certain areas, such as the Gaza Strip, are still inaccessible, it is crucial to work proactively in order to be able to intervene as soon as conditions permit. Securing access routes must be one of the first measures to take in order to guarantee any humanitarian demining or stabilization initiative, which is essential for the establishment of a lasting peace.

I thank you.